

# Les acteurs des métiers de la sécurité

France Energie : Interview de Laurent Jarlat " Responsable QHSE – Qualité Hygiène Sécurité Environnement "

**Référence : Quelles sont les missions principales d'un "Responsable QHSE" au sein de France Energie ?**

**Laurent Jarlat :** En tant que responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) de France Energie, j'ai pour mission quotidienne de garantir un management de la sécurité optimal à l'ensemble de notre personnel. Nos 170 salariés intervenant chaque jour sur les sites - parfois dangereux - de clients industriels œuvrant dans les domaines de la chimie, du dépôt pétrolier etc. – mon objectif majeur est de leur assurer des conditions de travail les plus sécurisées possibles. De

l'étude et l'évaluation des risques à la prescription d'EPI et l'organisation de formations spécifiques, mon champ d'action est donc des plus larges. Nous espérons ainsi obtenir fin 2008 la certification ISO 9001.

**R. : Quelles sont la méthodologie et la procédure de cette évaluation des risques ?**

**L. J. :** Notre méthodologie repose avant tout sur une application scrupuleuse du Document Unique en collaboration avec le CHSCT. Nos équipes de terrain étant soumises à une amplitude de risques maximale, risque chimique, élec-

trique, électroportatif etc., et de surcroît variable selon les missions que leur confient nos clients, nous effectuons pour chacune de leurs interventions ce que nous nommons une "Inspection Préalable aux Communes" ou IPC. Chaque IPC, réalisée en collaboration avec le client concerné, comporte l'intégralité des fiches de postes et de nuisances relatives à la mission de nos équipes. C'est sur la base de ces audits appliqués que nous mettons en place les actions de prévention spécifiques France Energie.

**R. : Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets d'actions de prévention au sein de France Energie ?**

**L. J. :** Si la prévention est une préoccupation constante au sein de France Energie, elle ne se manifeste pas sous la forme de plans ou de programmes abstraits. Nous intervenons au contraire de manière souple et pragmatique, en fonction des besoins et de l'actualité des missions de nos équipes, et surtout le plus en amont possible. Le dernier exemple en date concerne une de nos équipes qui devait intervenir au niveau du portail d'entrée d'un site industriel. Nous avons mis en place un séparateur de voies sur la partie routière afin de lui assurer un maximum de sécurité. Une initiative qui, à notre sens, valait tous les gilets réfléchissants... Un de nos principes pédagogiques - qui nous a d'ailleurs valu en 2006 la certification " Guide Engagement en Hygiène et Sécurité Environnement " (GEHSE) - est également d'organiser régulièrement des conférences de sensibilisation thématiques.

**R. : Ces actions préventives sur le terrain vous amènent toutefois régulièrement à recourir à l'utilisation d'EPI...**

**L. J. :** Nous avons en effet quotidiennement besoin d'EPI très spécifiques, adaptés aux conditions très spéciales d'intervention de nos équipes. Par exemple, des vêtements résistants à des conditions

explosives ou à des projections d'acier, des harnais ATEX, des gants en para-aramide, etc. Afin d'être sûrs de leur efficacité et de leur ergonomie, nous les choisissons en étroite collaboration avec les équipes de terrain – les plus à même de connaître leurs besoins.

**R. : Pouvez-vous nous préciser la démarche de France Energie en matière d'approvisionnement ?**

**L. J. :** Nous n'avons pas de règles précises en la matière, et encore moins d'accords commerciaux figés. Dès que nous identifions un nouveau besoin en EPI, nous organisons la consultation de plusieurs fournisseurs et distributeurs. Etant nous-mêmes experts conseils et prescripteurs en EPI auprès de nos clients, je peux vous affirmer que cette méthodologie s'avère la seule capable de nous assurer sérieux et compétitivité de la part des distributeurs...●

## ● LA POLITIQUE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT DE FRANCE ENERGIE EN 10 POINTS



1. Cette politique ne se substitue en aucun cas à la réglementation du travail en vigueur.
2. La politique HSE de France Energie fait partie intégrante de la politique générale de l'Entreprise.
3. France Energie s'engage à s'informer de manière permanente sur la réglementation du travail en vigueur et à l'appliquer.
4. France Energie s'engage à identifier et évaluer les risques d'accidents professionnels, leurs impacts sur la santé ainsi que sur l'environnement tout au long des travaux et prestation qu'elle réalise.
5. France Energie s'engage à mettre en œuvre toute action permettant de tendre vers le "zéro accident" y compris les accidents de trajets.

6. France Energie s'engage à utiliser uniquement du personnel formé et habilité pour les travaux qui le requièrent.
7. France Energie s'engage à traiter le personnel intérimaire dans les mêmes conditions que son personnel. Ses droits et devoirs sont identiques.
8. France Energie s'engage à lutter contre l'alcoolisme et l'utilisation de produits illicites.
9. France Energie s'engage à privilégier l'utilisation d'équipements de protection collective par rapport à l'utilisation d'équipements de protection individuelle lorsque c'est possible.
10. France Energie s'engage à commenter et diffuser régulièrement ses résultats HSE auprès de son Personnel, de ses clients et des organismes de certifications concernés.



## ● FRANCE ENERGIE

- Création en 1992
- Société de conseil et de prestation de service en haute technologie
- Implantée à Lisses – 91
- Affiliation au Groupe AF1 depuis 2002
- Domaines de compétences : automatisme et informatique industrielle, électronique, bureaux d'études
- Secteurs d'activité : énergie, automobile, militaire, bureaux d'études
- CA 2006 : 6,6 millions d'euros
- Effectif moyen 06/07 : 85/155 salariés